



## Salaire des enseignants : les profs expérimentés, "grands oubliés" de la revalorisation ?



"La communication du ministre, axée sur les débuts de carrière, a été assez confuse voire maladroite. De quoi exacerber l'attente et la frustration des milieux et fins de carrière qui ont le sentiment d'être, une fois de plus, les grands oubliés de la revalorisation", explique Sophie Vénétiay, secrétaire générale du Snes-FSU.

[afp.com/Loic VENANCE](https://www.afp.com/Loic-VENANCE)

Article Abonné

En salle des profs, le sujet occupe tous les esprits : quelle forme prendra la revalorisation salariale des personnels ? Qui sera concerné ? Cette hausse des rémunérations s'accompagnera-t-elle de contreparties ? Et si oui, lesquelles ?... "Voilà des mois que les informations sont distillées au compte-gouttes, ce qui est très éprouvant. Il est désormais acté que les futurs débutants ne rentreront pas dans la carrière à moins de 2 000 euros net par mois. Mais pour les autres, c'est loin d'être clair", s'inquiète Claire, professeure des écoles en région parisienne qui, au bout de quatre années d'exercice, n'atteint pas ce plafond-là. Du côté du ministère de l'Éducation nationale, l'heure est pourtant au *satisfecit*. "Le budget de l'Éducation et de la Jeunesse pour 2023 connaît une augmentation inédite de 6,5 %", se félicitait Pap Ndiaye sur Twitter le 26 septembre dernier. Et le ministre de l'Éducation nationale de poursuivre : "Près d'un milliard d'euros consacré à la hausse de la rémunération des enseignants : je me réjouis de cette hausse de nos moyens, qui prolonge et accentue un effort continué depuis 2017". "Cela reste nettement insuffisant !", persiste de son côté le Snes-FSU, syndicat majoritaire des enseignants du second degré, qui continue de dénoncer un "déclassement salarial scandaleux" et appelle à la grève ce 29 septembre dans le cadre de l'appel à la mobilisation interprofessionnelle lancé par la FSU, la CGT et Solidaires.

Le ton tranche avec celui de la rue de Grenelle qui, le 26 septembre, a détaillé "l'enveloppe inédite" réservée à la revalorisation des enseignants pour l'année 2023. Celle-ci s'élève à 935 millions d'euros et se découpe en deux volets. D'une part, une revalorisation "inconditionnelle", c'est-à-dire destinée à tous les enseignants, de 635 millions d'euros qui sera versée d'un coup pour créer "un choc d'attractivité". A celle-ci s'ajoute un budget de 300 millions prévu dans le cadre du nouveau "pacte enseignant" et qui sera lié à l'acceptation de nouvelles missions. Un peu plus tôt dans la journée,



Gabriel Attal, le ministre des Comptes publics, a rappelé la promesse déjà formulée par le ministre de l'Éducation nationale et le président de la République : "Aucun professeur ne gagnera moins de 2 000 euros net par mois à partir de la rentrée prochaine". Une annonce qui avait provoqué des réactions inquiètes sur les réseaux sociaux ces dernières semaines. Certains enseignants craignant, au bout de quelques années d'expérience, d'être moins bien payés que leurs nouveaux collègues. Un risque à prendre au sérieux ? "La réponse est non ! Il est évident que les 2 000 euros net réservés aux néo-titulaires entraînent, de fait, une revalorisation et une révision de l'ensemble des salaires de la profession", réagit l'entourage de Pap Ndiaye, tout en reconnaissant que leur "priorité" est "plutôt la première moitié de carrière". C'est bien sur cette tranche que l'écart de rémunération entre les professeurs français et ceux des autres pays de l'OCDE est le plus élevé.

Les autres modalités concrètes de la revalorisation salariale annoncée seront déterminées en fonction des échanges prévus avec les organisations syndicales qui débiteront le 3 octobre prochain. En attendant, dans les rangs des enseignants ayant derrière eux plusieurs années d'expérience, l'inquiétude est grande. "La communication du ministre, axée sur les débuts de carrière, a été assez confuse voire maladroite. De quoi exacerber l'attente et la frustration des milieux et fins de carrière qui ont le sentiment d'être, une fois de plus, les grands oubliés de la revalorisation", explique Sophie Vénéitay, secrétaire générale du Snes-FSU. "Moi qui entame ma quatorzième année, je n'ai atteint les 2 000 euros que l'année dernière. Serai-je véritablement concernée par la réforme ? Rien n'est moins sûr. Ce qui me fait très peur c'est d'avoir un salaire quasiment plat sur mes 20 ou 30 ans de carrière", confie ainsi Audrey, professeure des écoles dans les Pyrénées Atlantiques. La fiche de paye d'Olivier Dusserre-Telmont, qui exerce dans le Gard depuis 18 ans, à la suite d'une reconversion professionnelle, affiche un salaire net de 2 238 euros. "J'ai fait mes calculs !", lance-t-il. "Mon premier réflexe a été de me dire que, si les entrants passent à 2 000 euros, j'ai une chance de passer à 2 500 ou 2 600 euros. Ce qui serait logique sur le papier. Mais je crains que l'on ait une progression très lente voire une stagnation des salaires dans les années suivantes. Bref, que cette augmentation n'ait que peu d'effet sur moi", explique-t-il.

"Je ressens de la colère et de l'écoeurement"

De son côté, l'entourage du ministre se veut, une fois de plus rassurant, arguant que les deuxièmes moitiés de carrière ne seront pas les grands oubliés de cette revalorisation salariale. "Ces derniers pourront, entre autres, bénéficier de nouvelles modalités comme un accès plus rapide à la "hors classe" ou à la "classe exceptionnelle" (grades de la fonction publique, Ndlr), assure-t-on. "Ils pourront également tabler sur les nouvelles missions supplémentaires que nous mettrons en place dans le cadre du nouveau pacte" est-il ajouté. De quoi susciter la colère de beaucoup d'"anciens". Comme Sophie, professeure de lettres à Colmar qui gagne 2 700 euros net au bout de 28 ans d'ancienneté. "Voilà des années que l'on nous promet cette revalorisation. Et aujourd'hui on nous explique qu'il faudra travailler plus pour gagner plus. On a vraiment l'impression d'être méprisés. Je ressens de la colère et de l'écoeurement", lance cette enseignante de 53 ans. Et Stéphane Crochet, secrétaire général du SE-Unsa de confirmer : "Les missions se sont considérablement alourdies ces dernières années et les salaires, eux, n'ont pas suivi".

Quelles formes prendront ces nouvelles missions supplémentaires ? Si le sujet sera débattu lors des prochaines négociations prévues avec les syndicats, quelques pistes ont déjà été évoquées. Ces tâches pourraient notamment concerner les remplacements, l'orientation scolaire ou le temps du périscolaire. "Mais beaucoup d'enseignants font déjà de l'accompagnement et de l'aide à l'orientation. C'est le cas des professeurs principaux de 3ème et même de 6ème par exemple", déclare Sophie, très sceptique également sur



les potentielles missions de remplacement. "On sait très bien que c'est extrêmement compliqué à mettre en place dans le second degré puisque les emplois du temps des différents enseignants ne collent pas forcément entre eux", poursuit-elle. Audrey, quant à elle, soutient qu'elle n'aura pas le temps d'exercer d'autres missions supplémentaires : "Contrairement à une idée reçue, notre plage horaire de travail ne s'arrête pas à 8h30-16h30. En dehors des cours, il faut corriger les copies, recevoir les parents, faire des réunions d'équipe, participer aux conseils des maîtres... Faudra-t-il rogner sur certaines de ces activités ? Ce n'est pas ma façon de concevoir mon métier."

A l'heure où la profession peine à attirer, créer un "choc d'attractivité" en mettant l'accent sur les avantages réservés aux néo-titulaires est perçu par le milieu enseignant comme une bonne nouvelle. "A condition que l'effort ne s'arrête pas là", insiste encore Sophie Vénétiat. Au risque de décourager un peu plus les "anciens", plus expérimentés, qui estiment être les grands perdants de ces dernières années. "Autour de moi beaucoup songent à partir mais ce n'est pas si simple, surtout pour ceux qui ont passé la cinquantaine", reconnaît Olivier Dusserre-Telmont, 54 ans. "Malgré mon salaire modeste, je me console en me disant que j'ai d'autres avantages comme le fait d'exercer un métier qui a du sens, la stabilité de l'emploi, les congés scolaires", poursuit celui qui a quitté sa carrière d'acheteur dans une PME pour toutes ces raisons-là il y a 18 ans. "L'aiguille de la balance oscille entre ces avantages et les inconvénients du métier qui sont les contraintes, les responsabilités et la faiblesse de nos rémunérations, poursuit-il. Or, cette fameuse aiguille a tendance à pencher de plus en plus vers ce dernier côté."

